



syndicat  
national des  
agents des  
douanes

## COMPTE-RENDU DU CTSD du 20/11/2012

**Etaient présents pour la CGT** : Géraldine Bénillan, Manuela Dona, Ludovic Hébert (Le Havre) Nadège Plaineau, Denis KILLIAN, (Basse Normandie), Jean Louis Bonay (Rouen)

**Parité administrative** : G Canal (DI) , Y Zerbini (DR Le Havre) , D Giligny (Directeur BOP GRH) M Moizo (PLI) F Brivet(DR Basse Normandie) , JL Cornillou (DR Rouen), JM Dionet ( DR DRGC), E Jarozt (chargée mission DI)

### **I - Lecture des déclarations liminaires dont celle de la CGT (ci-jointe)**

#### **II – Réponse aux déclarations liminaires**

En réponse à la déclaration liminaire de l'une des organisations syndicales, comportant une protestation vis-à-vis du Directeur de la DRGC coupable d'insultes supposées envers certains agents, le DI répond que ce n'est pas ce que lui a rapporté le DR incriminé : On s'en doute !!!

La CGT demande si ces propos ont été tenus ou pas.

Le DI répond que ce n'est pas le lieu d'en discuter et que c'est un problème interne à la DRGC.

**En ce qui nous concerne, nous considérons qu'un DR n'a pas à tenir des propos injurieux et discriminant à l'égard du personnel, nous ne laisserons donc pas cette affaire en l'état.**

De manière plus générale, le DI prône un climat constructif d'échanges et assure ne pas prendre de décisions à la légère.

Concernant la fermeture de la BSI d'Evreux, le DI nous assure qu'elle était inéluctable et qu'elle n'a pas été prise sur un coup de tête.

Désormais, en cas de fermeture d'une structure, l'information des agents précèdera la tenue du CTSD.

#### **III – Règlement Intérieur du CTSD**

Vote sur le règlement intérieur du CT

Pour : Parité administrative, CGT, UNSA, CFDT, USDFO

Contre : SOLIDAIRES

Comme lui permet l'article 19 du règlement intérieur, la CGT demande une suspension de séance afin de consulter les autres organisations syndicales.

L'intersyndicale dépose à son retour une motion et propose au DI son passage au vote.

Résultat : Unanimité syndicale

**Compte tenu du nouveau règlement intérieur, la décision doit s'appliquer !!!**

**Devant le peu de réaction de la parité administrative et sans surprise, il ne faudra donc pas compter sur nos dirigeants pour nous aider à défendre notre administration !!!**

#### **IV – Perspectives de la performances 2013**

Le point performance fait de magnifiques tableaux à la gloire de la douane normande, n'étant pas pour nous, une priorité, nous demandons tout de suite la communication des chiffres du Plafond Autorisé d'emplois (PAE) 2013. Le DI obtempère mais dit ne pouvoir nous donner qu'une tendance.

PAE 2012 : 967 emplois dont 565 AG/CO et 402 SU

PAE 2013 : 946 emplois dont 544 AG/CO et 402 SU

21 emplois en moins dont : 6 à la DI, 1 à la DR de Rouen, 2 à la DR de Caen et 12 au Havre.

Un emploi du SRA du Havre sera transféré au SRA de Rouen.

Sachant qu'aucun emploi SU ne sera touché, c'est la résidence « Le Havre CO » qui supportera le gros des suppressions. Une résidence déjà fortement touchée par le manque d'effectif.

Fermeture de la BSI d'Evreux : 4 emplois transférés à Rouen, 3 à Caen et 1 supprimé.

Le PAE 2013 et la suppression de la BSI d'Evreux seront soumis au vote du premier CTSD de 2013.

**La CGT constate que pour une simple tendance annoncée, le projet est déjà bien abouti !!**

Le DI affirme que la BSI d'Evreux n'était pas pérenne avec 8 emplois

Plusieurs syndicats dont le nôtre dénoncent le manque de lisibilité de la SU avec une brigade rouennaise passée de 26 à 11 il y a quelques mois puis remontée à 15 l'année prochaine avec la fermeture d'Evreux.

La CGT cite en exemple la BSE de Carteret délocalisée vers Cherbourg et dont les agents doivent assurer les missions de PPF à ... Carteret !!

**Ce problème de lisibilité étant récurrent et anxiogène pour les agents, la CGT demande la tenue d'un CTSD spécial CHS comme prévu par la réglementation.**

Le DI accepte, il aura lieu le 17/12/2012.

Nous tenons à mettre en garde le DI sur les conditions de travail. Nous n'hésiterons pas à rééditer nos demandes d'intervention de l'inspection du travail comme nous venons de le faire au Havre.

La CGT demande si des sorties de stage ont été demandées;

L'ancien DI révélant avec toute la provocation qui le caractérisait qu'il ne pouvait pas en avoir puisqu'il n'en demandait pas !!

**Effectivement, 10 contrôleurs ont été demandés sur les deux branches ce qui est encore bien en dessous de ce que la CGT a demandé lors de l'audience de Septembre avec le DI.**

Concernant la performance, la CGT demande que, suite à l'arrêté NOKIA, la valeur cible de l'indicateur des contrefaçons soit revue à la baisse.

Les organisations syndicales s'inquiétant de la fusion éventuelle des services administratifs de toutes les DRGC, le DI affirme qu'il n'en est rien pour l'instant même si la fusion des centres opérationnels de commandement est prévue. D'autre part, il annonce l'arrivée de nouveaux appareils.

Sur le pilotage de la filière énergétique, **la CGT s'inquiète de retrouver, dans les documents de travail, un certain vocabulaire que nous connaissons que trop**: Uniformisation, rationalisation ...

Le DI nous trouve trop « suspicieux » et nous assure d'aucun changement jusqu'en ...2013 !!

Ceci étant, il est tout de même prévu au Havre de décharger le HAB submergé d'une partie de ses missions au profit des 2 bureaux implantés en raffinerie.

## V – BOP-GRH

Accompagnement social : Le chef du BOP GRH M. Giligny rappelle les règles pour être agent restructuré : Dès que le plafond d'emplois est inférieur à l'implantation d'agents, l'unité est considérée restructurée. La CGT demande au DI d'aller au delà de la règle prévue par la DG.

**L'accompagnement social en l'état aujourd'hui est une misère et la façon de traiter les collègues restructurés scandaleuse.**

Mutations : La CGT demande communication du tableau du premier tour des mutations, seul le 2<sup>ème</sup> tour étant présent dans les documents de travail.

Bilan 2012 : 62 arrivées (toutes catégories) pour 68 départs.

Formation : La CGT demande à nouveau la disparition des formations e-learning qui sont pour nous des formations « low-cost ». Le chef du BOP/GRH est d'accord avec nous.

Espaces confinés : Suite à la demande d'une organisation syndicale, un point est fait sur ce sujet par le Directeur du Havre. Il est rappelé le caractère volontaire de ces formations

La CGT pointe du doigt les dysfonctionnements de ce dossier qui n'a pas bénéficié de la part de notre administration, d'un traitement à la hauteur de l'enjeu.

Et ce, depuis 2009 et la tenue à la DG du seul groupe de travail sur le sujet demandé par la CGT.

Sur ce dossier des espaces confinés que nous portons depuis des années, le **DR a menti (comme le précédent d'ailleurs) à plusieurs reprises faisant un chantage innommable aux agents qui vivent de plus en plus mal la situation.**

Sur ce dossier, le Président du CHS a été de nouveau alerté.

Concernant le DIF, la CGT regrette le fait que certaines formations en soient exclues. Sur quels critères ?

Nous pensons que ceci va à l'encontre de la loi de mobilité, loi pour laquelle **les agents ne voient que les inconvénients et jamais les avantages.**

## VI – POINT IMMOBILIER :

**La CGT rappelle pour la énième fois l'obligation d'information aux membres du CHS, pour les travaux.** Ceci éviterait de faire et de défaire inutilement et donc de dilapider l'argent public si important quand il s'agit de supprimer des effectifs !

Le nouveau décret instituant les CHSCT (et l'articulation entre ces derniers et les CT) est très clair : Aucune fermeture, réorganisation, fusion, restructuration, ré-aménagement, ne peut se faire sans l'accord des organisations syndicales du CHSCT. Le DI s'engage à en consulter les membres systématiquement et en amont de tout projet. **Nous saurons nous en souvenir !!**

Stockage Explosifs pour EMC (Le Havre): Une mutualisation avec la gendarmerie maritime est envisagée.

Gestion du hangar 44 (Le Havre) : Réglementation contraignante du fait des ventes en douane et de l'accueil du public mais le projet avance.

SME (Le Havre) : Le relogement de ce service est reporté à Novembre 2013 suite à l'installation de la TOIP, nouveau système de communication

BSE Dieppe : Comme au SME, les travaux n'étant pas terminés, les agents n'intégreront pas leurs locaux. Les CHS sera convoqué avant l'ouverture .

Ce premier CTSD de l'ère CANAL est marqué une nouvelle fois par la fermeture d'une brigade.

Une nouvelle fois également, la douane normande ne sera pas épargnée par un massacre savamment organisé.

Pour faire cesser cette destruction massive de nos emplois, nous vous donnons **rendez-vous le**

**06 Décembre à Ivry sur seine** pour une manifestation inter-syndicale nationale.

Des transports sont assurés, pour plus d'informations, prendre contact avec vos élus CGT